



UMIH
CÔTE-D'OR

UNION DES MÉTIERS ET DES INDUSTRIES DE L'HÔTELLERIE DE CÔTE-D'OR

(cafés - hôtels - restaurants - discothèques)

11 Rue Louis de Broglie - Le Millénium - Bâtiment B - 21000 DIJON

☎ 03 80 65 81 81 📠 03 80 65 03 10 ✉ contact@umih21.fr

🌐 www.umih21.fr 📘 facebook.com/umih21

Dijon le 2 janvier 2021

Chers Adhérents, Chères Adhérentes,

Pour 2021, nous vous adressons tous nos vœux en vous souhaitant le meilleur pour vous et votre famille, que cette nouvelle année soit tournée vers l'avenir de nos métiers.

Même si nous savons que la plupart d'entre vous ont fait des efforts pour respecter les règles sanitaires et ont investi dans du matériel pour contrer le virus, nous restons dépités par l'interdiction, trop longue, d'ouverture de nos CHR et nous sommes conscients du manque de reconnaissance envers nos entreprises.

L'année 2020 a été particulière, marquée par l'épidémie de covid 19, impactant notre secteur. Comme vous avez pu le constater, l'UMIH est restée fidèle à vos côtés depuis le premier confinement du 14 mars 2020, lors du passage en zone d'alerte renforcée, de l'état d'urgence sanitaire, du couvre-feu, du reconfinement du 29 octobre en vous conseillant, en répondant à vos questions, et en vous décryptant les différents textes de loi.

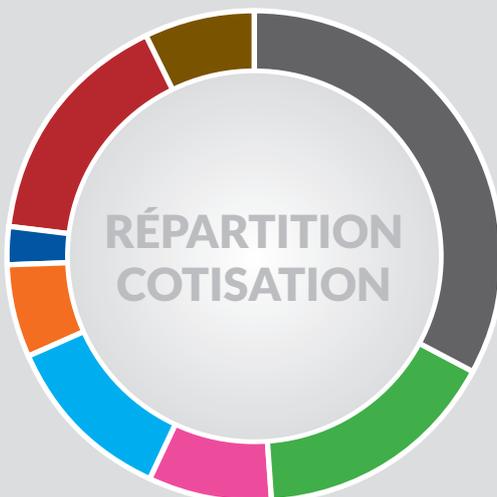
Toutes les mesures de soutien vis-à-vis de nos activités, que nous vous communiquons régulièrement, résultent d'un combat sans relâche de votre organisation professionnelle.

L'Umih a obtenu quelques victoires depuis le 14 mars 2020 pour toute notre profession :

- Envoi du protocole sanitaire spécifique à notre secteur avec gestes barrières, fiches métiers pour vous permettre de travailler
- Presque 90 mails vous ont été adressés pour vous tenir informés des nouveautés applicables
- Plus de 350 adhérents ont suivi l'atelier hygiène gratuit après confinement que nous avons mis en place avec SCL Qualité
- Partenariat pour acheter masques - gel hydroalcoolique à tarif préférentiel
- Non-paiement des droits d'occupation pour la redevance terrasse et agrandissement gratuit des terrasses sur le domaine public
- Non prélèvement par Klesia HCR de la mutuelle santé et prévoyance pour le 2ème trimestre 2020 pour les employeurs et les salariés avec dotation possible du fonds social HCR pour les populations les plus fragilisées
- Reconnaissance des 39h conventionnelles pour les salariés, indemnisés au titre du chômage partiel sur cette base et non sur les 35h
- Zéro reste à charge pour l'employeur au titre du chômage partiel
- Arrêt des prélèvements et non facturation de la SACEM & la SPRE pour la musique diffusée
- Aides et exonération de charges pour les entreprises (statut salarié ou Tns)
- Fonds de solidarité pour les discothèques
- Fonds de solidarité de la Région
- Aides financières de Dijon-Métropole
- Prêt Garanti par l'Etat
- Subvention Assurance Maladie pour achat équipement/protection Covid
- Suspension de la taxe de 10 € sur le contrat d'extra
- Création plateforme pour recours contre les assurances
- Plusieurs recours déposés contre les décrets du Gouvernement ce qui a engendré des consultations & frais d'avocats
- Saisine de nos Députés à de nombreuses reprises sur les dossiers de loyers, perte d'exploitation, etc...
- Manifestations du 7 décembre 2020 à Dijon, 14 décembre 2020 à Paris
- Prise en charge par l'Etat de 10 jours des congés payés de vos salariés

Pour 2021 soutenez L'UMIH comme nous l'avons fait pour vous pendant toute cette période difficile de 2020. Nous avons besoin de vous pour continuer à vous défendre, à vous conseiller. Votre cotisation n'est pas augmentée, nous espérons que vous nous renouvelerez votre confiance par votre adhésion. Si certains rencontrent des difficultés, qu'ils se manifestent auprès du secrétariat.

« COMMENT EST RÉPARTIE VOTRE COTISATION ? »



- // **31 %** **UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE**
- // **17 %** **LOCAUX - VOTRE MAISON DES CHR**
EXPLOITATION - FONCIERS - CHARGES - SYNDIC
- // **9 %** **DÉPENSES**
EDF - ENTRETIEN LOCAUX - ASSURANCE - AFFRANCHISSEMENT
TÉLÉPHONE - MAINTENANCE MATÉRIELS - SITE INTERNET
FOURNITURES ADMINISTRATIVES
- // **12,5 %** **COTISATION CONFÉDÉRALE**
(Reversement à l'Umih Nationale)
- // **6,5 %** **ASSURANCE JURIDIQUE**
- // **2 %** **ABONNEMENT AU JOURNAL DE LA PROFESSION**
« NOUS CHR »
- // **12 %** **ÉDITION DE JOURNAUX ET CIRCULAIRES**
ÉVÈNEMENTS & COMMUNICATION
ENTREPRISSIMO - GARÇON LA NOTE - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
VŒUX - TROPHÉES DE LA GASTRONOMIE - ÉDITION DOCUMENTS
- // **10 %** **DIVERS**
ACTIONS MENÉES - LOBBYING - CONSULTATIONS AVOCATS
MANIFESTATION





UMIH
CÔTE D'OR

UNION DES MÉTIERS ET DES INDUSTRIES DE L'HÔTELLERIE DE CÔTE-D'OR

(cafés - hôtels - restaurants - discothèques)

11 Rue Louis de Broglie - Le Millénium - Bâtiment B - 21000 DIJON

☎ 03 80 65 81 81 📠 03 80 65 03 10 ✉ contact@umih21.fr

🌐 www.umih21.fr 📘 facebook.com/umih21

2021 - ACCÉDEZ À DES SERVICES RECONNUS - AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL, BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES SUIVANTS :

- ✓ **Un nouveau site internet www.umih21.fr** qui vous donne une **multitude d'informations** et vous permet de suivre, en temps réel, toutes les nouvelles actualités et réglementations dans un **espace adhérent**, avec notamment des communiqués de presse, des modèles de **contrats de travail gratuits**, circulaires en ligne (normes incendie, hôtelières, accessibilité handicapé, affichage obligatoire, fait maison, allergènes, etc...).
- ✓ **UMIH PASS** : Centrale de référencement, **équivalente à un comité d'entreprise**, vous donne des **avantages et ristournes dans votre vie professionnelle et personnelle**.
- ✓ Possibilité pour tout chef d'entreprise d'avoir des **réponses** adaptées aux questions qu'il se pose **dans le domaine juridique, fiscal, social, par l'envoi de nos circulaires d'informations** qui rappellent la réglementation de notre profession (Convention Collective Nationale des HCR du 30/04/1997 + ses différents avenants).
- ✓ **Représentation de la profession dans différentes instances et défense de vos intérêts au niveau local.**
- ✓ **Prise en charge de formation pour le chef d'entreprise non salarié** par l'intermédiaire **d'AGEFICE** dont nous sommes point d'accueil.
- ✓ **Conseils, renseignements, réponses personnalisées à vos questions auprès du secrétariat.**
- ✓ **Consultation gratuite auprès d'un Avocat** (inscrit volontaire sur la liste) au Barreau de Dijon.
- ✓ **Parce que l'UMIH CÔTE D'OR est composée de professionnels, en activité**, qui connaissent parfaitement l'environnement du travail de vos métiers avec ses atouts, ses contraintes et ses attentes.

// NOS PARTENAIRES //



■ **AILAX ENSEIGNES** : fabricant d'enseignes et de signalétique, société spécialisée dans l'**accessibilité aux personnes handicapées**. Vend gel/borne hydroalcoolique - masques.



■ **APAVE** : Remises pour la vérification des installations électriques, ascenseurs, sécurité incendie, étude acoustique pour lutter contre le bruit, vérification des équipements de protection des piscines, des aires de jeux, classement hôtelier.



■ **A.R.G.E.** : Société experte dans la télésurveillance - Vidéo protection - Contrôles d'accès - Marquage ADN - Générateur de brouillard - Défibrillateur



■ **AXA ASSURANCES** (uniquement Agence **SERAINE-TRACE**) : rabais pouvant aller jusqu'à **-50 %** par rapport au prix standard AXA sur l'assurance multirisque professionnelle/entreprise, habitation, automobile.



■ **CABINET MAÎTRE** : spécialiste dans la transaction de biens et la transmission de fonds de commerce HCR sur Dijon et sa région.



■ **CAISSE D'ÉPARGNE** : Ecoute personnalisée pour l'obtention d'un prêt, financement de travaux, mise aux normes.



■ **CRISALID** : Spécialiste de l'encaissement en restauration, logiciel de caisse, solutions innovantes et adaptées à chaque besoin.



■ **CYCLONE R** : Remise de **10 %** pour le nettoyage de vos hottes - gaines - réseaux de ventilation - VMC - extraction.



■ **ÉCOLE DES MÉTIERS** (ex Cfa la Noue) : **dégrèvement de 20% sur la cotisation employeur** due pour l'inscription d'un apprenti.

■ **EDF ENTREPRISES** vous donnera des **conseils sur vos contrats électricité et gaz** afin de vous aider à maîtriser votre budget énergie et vos factures.



■ **ÉQUIP'LABO FROID** : fournisseur de matériel à destination des professionnels des métiers de bouche, pour le chaud, le froid, ou le matériel mécanique. SAV 24h/24 - 7j/7.



■ **GROUPAMA** : bénéficiez d'une Assurance **Protection Juridique**. Remboursement selon barème.



■ **LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL DE LA CÔTE D'OR** : remise pour effectuer les **contrôles bactériologiques obligatoires** réglementant l'hygiène des aliments (restaurants et brasseries), et sur l'analyse légionnelle dans les installations d'eau chaude des hôtels.



■ **SACEM** : important **abattement sur votre redevance**, pouvant aller jusqu'à **28 %** de réduction pour la musique de sonorisation ainsi que sur les postes de télévision installés dans les chambres d'hôtel.



■ **SCL QUALITÉ** : Stéphanie CHEVALIER-LOPEZ, « **Meilleur Ouvrier de France** », vous aide à être en conformité avec la réglementation en **hygiène alimentaire**.



■ **SPRÉ** : réduction pouvant aller jusqu'à **10 %**.



■ **SETUREC CEM** : vous accompagne dans vos **projets de rénovation / habitation / extension / construction de bâtiment**.



■ **WALL STREET ENGLISH** : tarif préférentiel adhérent sur les **formations en anglais** pour vous et vos salariés.



Isabelle GRANDIN Secrétaire Générale et Stéphanie DIOGO sa collaboratrice seront heureuses de vous accueillir et restent à votre disposition pour tous renseignements.